

## Édito

par Abdellatif Keddad

*Pharmaciens : au cœur des transformations de la santé*

*Entre stress relationnel accélérant le vieillissement, hypertension mieux contrôlée grâce au suivi officinal, et nouvelles réglementations numériques, une évidence s'impose : le pharmacien n'est plus un simple dispensateur.*

*La création de la Commission des études cliniques et la stratégie nationale de cybersécurité placent l'officine au centre d'un système de santé modernisé.*

*Cadre juridique protecteur pour les transactions électroniques, données patients sécurisées, recherche clinique renforcée... Autant d'opportunités pour exercer pleinement notre mission.*

*Notre accessibilité fait notre force. Des études le prouvent : nous touchons les patients que le système traditionnel peine à atteindre. Saisissons cette dynamique pour faire de l'officine le maillon essentiel du parcours de soins de demain.*

Média du premier groupement de Pharmaciens

Avril 2026

N° 100

## Stress relationnel et vieillissement : Un nouveau paramètre à intégrer dans le suivi des patients

Une étude américaine récente 2026 (Lee et al., [Lien](#)) apporte un éclairage nouveau sur l'impact sanitaire des relations sociales difficiles. À partir d'un échantillon représentatif de 2 345 adultes, les chercheurs ont analysé le lien entre la présence de "hasslers" (personnes qui harcèlent ou compliquent régulièrement la vie) dans l'entourage proche et le vieillissement biologique. Les résultats montrent que ces relations toxiques ne sont pas rares (près de 30% des participants en déclarent au moins une). Surtout, chaque relation toxique supplémentaire dans le réseau social est associée à un vieillissement épigénétique accéléré d'environ 9 mois (mesuré via les horloges GrimAge2 et DunedinPACE). L'impact ne s'arrête pas

là : on observe une dégradation significative sur l'ensemble des indicateurs de santé, qu'ils soient mentaux (dépression, anxiété) ou physiques (inflammation, rapport tour de taille/hanches, IMC). L'effet est particulièrement marqué lorsque la source du conflit est un membre de la famille. En pratique, ces données rappellent l'importance d'aborder la santé de manière globale. Au comptoir, derrière des plaintes diffuses (fatigue, mal-être, prise de poids) peut se cacher un stress relationnel chronique. Encourager un environnement social apaisé, tout comme on promeut une alimentation équilibrée, pourrait être un levier de prévention aussi simple que puissant. Un nouveau service lié à la santé en perspective pour les officinaux.



### Au sommaire N° 100

- ◆ Arrêté du MIP portant commission des études cliniques
- ◆ Stress relationnel et vieillissement : un nouveau paramètre dans le suivi des patients
- ◆ Nouvelle loi sur les transactions électroniques : ce qui change pour les pharmaciens
- ◆ Services liés à la santé et HTA : le pharmacien maillon essentiel
- ◆ Stratégie nationale pour la sécurité des systèmes d'information

## Nouvelle loi sur les transactions électroniques Ce qui change pour les pharmaciens

Publiée au Journal Officiel n° 14 ([lien](#)), cette loi refonde le cadre juridique des transactions électroniques en Algérie, en remplacement de la loi de 2015. Elle établit les règles applicables aux signatures, cachets, horodatages et identifications électroniques. Pour le pharmacien, l'enjeu est concret : **seule la signature électronique qualifiée est assi-**

**milée à une signature manuscrite.** Tout document professionnel signé numériquement — ordonnance, bon de commande, déclaration CNAS — doit reposer sur un certificat qualifié délivré par un prestataire agréé par la nouvelle **Autorité Nationale de Certification Electronique**. La loi impose également la conser-

(Suite page 4)

## MIP : Commission sur les études cliniques

### Ce qui change pour le pharmacien d'officine

Le Ministère de l'Industrie Pharmaceutique (MIP) vient de créer une Commission des études cliniques par arrêté en février 2026. Présidée par le directeur de la promotion de la production pharmaceutique, elle a pour mission principale d'encadrer, d'évaluer et de suivre toutes les études cliniques menées en Algérie.

Pourquoi le pharmacien d'officine doit-il s'y intéresser ?

1. Par la garantie de qualité et d'éthique des études : la Commission veillera à l'application des bonnes pratiques cliniques et à la pertinence scientifique et éthique des essais. Cela signifie, à terme, que les données sur l'efficacité et la sécurité des médicaments issues de la recherche algérienne seront plus fiables. Le pharmacien pourra s'appuyer sur ces informations avec une confiance accrue.

2. L'harmonisation avec les standards internationaux : En alignant les référentiels nationaux sur ceux de l'OMS et du Conseil International d'Harmonisation (CIH), l'Algérie élève ses standards. Cela peut accélérer l'accès à des traitements innovants et renforcer la crédibilité des médicaments étudiés localement.

3. La meilleure surveillance de la sécurité des patients :

la Commission proposera des indicateurs spécifiques pour le suivi de la sécurité des participants aux essais. Pour le pharmacien, premier acteur de la pharmacovigilance au quotidien, cela représente un cadre plus robuste pour la détection et le signalement des effets indésirables, y compris ceux liés à des molécules en cours d'étude.

4. Un environnement de recherche plus attractif : En structurant et en sécurisant le paysage de la recherche clinique, cette commission peut attirer plus d'investissements et d'études internationales. Cela pourrait se traduire par un accès plus rapide des patients à des thérapies novatrices, que le pharmacien sera amené à délivrer et à expliquer.

La création de cette commission est une avancée réglementaire majeure. Elle vise à professionnaliser la recherche clinique en Algérie, avec un impact direct sur la qualité, la sécurité et l'innovation thérapeutique. Pour le pharmacien d'officine, acteur clé de la chaîne du médicament, c'est une évolution positive qui renforce le socle scientifique sur lequel repose son conseil aux patients.

## Services liés à la santé et HTA

### Et si le pharmacien était un maillon essentiel du parcours de soins

L'hypertension est le facteur de risque d'accident vasculaire cérébral et de maladies cardiovasculaires (MCV) le plus important. Elle demeure un enjeu majeur de santé publique, en raison de sa fréquence et de ses complications. En Algérie c'est la maladie chronique la plus courante avec une prévalence estimée à 23,6% ([lien](#)). Une étude récente, publiée en février 2026 dans la revue *Hypertension* ([lien](#)), apporte une preuve éclatante du rôle clé que peuvent jouer les pharmaciens dans la prise en charge des maladies chroniques. Mené sous la direction de Lakshminarayan K. et ses collègues, l'essai randomisé **mGlide** ([lien](#)) a évalué l'impact d'un modèle de soins en télésanté piloté par des pharmaciens auprès de patients hypertendus dont la pression artérielle restait mal contrôlée. Les résultats sont sans appel : une réduction moyenne de la pression artérielle systolique de près de **6 mmHg**, maintenue à 12 mois.

Cette amélioration a été rendue possible grâce à un dispositif simple mais efficace, combinant :

- \* Une auto-surveillance quotidienne de la tension via smartphone,
- \* Un partage automatisé des données avec l'équipe soignante,
- \* Un ajustement réactif des traitements par le pharmacien.

Mais au-delà de ces chiffres, c'est un résultat inattendu qui retient l'attention des chercheurs : **les patients les**

**moins engagés dans leur prise en charge ont bénéficié d'une réduction de tension deux fois plus importante que les plus engagés** (-12,6 mmHg contre -2,5 mmHg).

Ce constat est lourd de sens. Il signifie que le pharmacien, de par sa proximité et son accessibilité, peut toucher des patients que le système de soins traditionnel peine à atteindre. Dans un contexte marqué par l'extension des déserts médicaux, la surcharge des médecins généralistes et l'essor des maladies chroniques mal contrôlées, cette étude rappelle une évidence trop souvent ignorée : **Le pharmacien n'est pas qu'un dispensateur de médicaments. Il peut être un acteur central du suivi, de l'éducation et de l'optimisation thérapeutique.**

Alors que les systèmes de santé cherchent des solutions pour garantir un accès équitable et continu aux soins, cette recherche plaide pour une intégration pleine et entière de la pharmacie dans le parcours de soins coordonné. Une piste à la fois simple, concrète et déjà validée par la science ([lien](#)).

Ces services liés à la santé, s'ils venaient à être facturés à la sécurité sociale, permettraient de désengorger les hôpitaux. Il s'agit d'un transfert de charge vers le circuit court plus efficient. En pharmaco-économie, l'impact économique du rôle du pharmacien dans la prise en charge de l'HTA, lorsqu'il est démontré, permet d'en obtenir des financements.

## Stratégie Nationale pour la sécurité des Systèmes d'Information

Données de santé, ordonnances, logiciels : les nouvelles obligations pour le pharmaciens

Pour le pharmacien algérien, la Stratégie Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information 2025-2029 qui vient d'être publiée en mars 2026, se traduit par des implications très concrètes, qui dépassent le simple cadre technique pour toucher au cœur de son exercice professionnel quotidien. Voici ce qu'il faut en retenir.

1. La protection des données de santé devient une priorité nationale absolue

Le secteur de la santé est explicitement cité dans la stratégie comme l'un des "secteurs critiques" devant faire l'objet d'une attention particulière. Cela signifie que les systèmes d'information des pharmacies, qu'il s'agisse de la gestion des ordonnances, des dossiers patients ou des échanges avec la sécurité sociale, sont désormais considérés comme des infrastructures sensibles pour le pays.

Cette orientation est confirmée par les plus hautes autorités. Le ministre de la Santé a lui-même déclaré que "le dossier de la cybersécurité et de la protection des données de santé figure parmi les priorités stratégiques de l'Etat algérien". Pour vous, pharmacien, cela implique une responsabilité accrue en tant que premier gardien de ces données.

2. La numérisation du secteur va s'accélérer et se sécuriser

La stratégie nationale s'inscrit dans un mouvement plus large de transformation numérique de l'État, avec des objectifs précis pour le secteur de la santé. Le ministère de la Santé a donné des instructions claires pour "achever la numérisation du secteur avant le 31 décembre", ce qui passe par la généralisation du dossier médical électronique et la connexion de toutes les structures de santé, y compris les officines, à la fibre optique.

Cette interconnexion généralisée, si elle offre des perspectives considérables en termes de service au patient (télétransmission, dossier partagé), augmente également les risques. La stratégie

nationale vise justement à vous prémunir contre ces nouveaux risques en imposant des standards de sécurité plus élevés.

3. De nouvelles obligations réglementaires et normatives en perspective

L'un des axes majeurs de la stratégie est le renforcement du "cadre juridique, organisationnel et normatif". Pour le pharmacien, cela se traduira probablement par de nouvelles obligations légales en matière de sécurité des systèmes d'information.

Concrètement, vous pourriez être amené à :

- \* Mettre en conformité vos logiciels de gestion d'officine avec des normes de sécurité agréées.
- \* Respecter des protocoles stricts pour la transmission et le stockage des données de santé.
- \* Être formé aux bonnes pratiques de cybersécurité, la ressource humaine étant considérée comme "le maillon le plus important de la chaîne de sécurité".

Ces évolutions s'inscrivent dans un contexte plus large de réforme du secteur. Un nouveau projet de décret exécutif fixant les conditions et modalités de l'exercice de la profession de pharmacien est en cours d'élaboration. Bien que ce texte vise principalement à augmenter le nombre d'officines, il pourrait également intégrer ces nouvelles exigences liées à la cybersécurité et à la numérisation.

4. Vigilance renforcée sur les substances psychotropes

Enfin, la stratégie de cybersécurité n'est pas isolée. Elle fait écho à d'autres politiques nationales, notamment la stratégie nationale de lutte contre la drogue et les substances psychotropes 2025-2029. Celle-ci met l'accent sur la lutte contre le trafic, avec une vigilance particulière sur des molécules comme la Prégabaline, identifiée comme la substance psychotrope la plus répandue en Algérie.

Pour le pharmacien, cela signifie un rap-

Les membres du  
Conseil d'Administration 2025

Yassine LEGHRIB, PDG

Mehdi CHEHILI, DG PID

Hichem ZOUAK, DG PIP

Hanifa Kenzai,

Samir ATTIA,

Abdelhakim MATALLAH,

Rabie ZIAR,

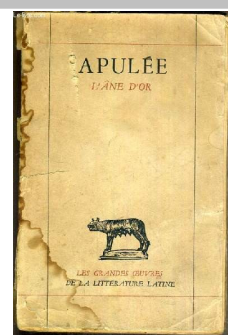
Leila KHENNOUF

Fariha Bellil

Aziz Adjissi

Hana Dorbani,

Ghania Filali Souadi



Apulée de Madaure



<http://pharmainvest.dz/>

*Le Bulletin du Pharmacien*  
*Média du 1er groupement de pharmaciens*  
**Abdellatif Keddad**  
**Rédacteur en chef**

Pharma Invest spa  
Société au capital social de  
**5 508 975 000 DA**  
Siège social  
Zone Industrielle — El Eulma  
Algeria  
Tél : +213 36 76 12 16  
Fax : +213 36 76 12 19  
[www.pharmainvest.dz](http://www.pharmainvest.dz)  
 [contact@pharmainvest.dz](mailto:contact@pharmainvest.dz)

(Suite de la page 1)

vation des documents électroniques dans leur forme d'origine, et protège les données personnelles des patients dans tous les échanges numériques.

Les sanctions sont sévères : jusqu'à trois ans d'emprisonnement et cinq millions de dinars d'amende pour usage frauduleux ou divulgation de données de signature.

Une période transitoire est prévue, mais chaque pharmacien doit dès à présent vérifier la conformité de ses outils numériques aux nouvelles exigences

légales. Pour les pharmaciens, cette loi n'est pas une contrainte supplémentaire mais une opportunité : celle de disposer d'un cadre juridique clair et protecteur pour toutes leurs interactions numériques avec les patients, les prescripteurs, les fournisseurs et les organismes publics. La sécurisation juridique des documents électroniques, la présomption légale attachée aux services qualifiés, et la protection des données personnelles constituent autant de garanties qui servent directement les intérêts du pharmacien et de ses patients.

## Commission des études cliniques Quel impact pour le pharmacien

**L**e Ministère de l'Industrie Pharmaceutique (MIP) vient de créer une Commission des Études Cliniques par arrêté en février 2026. Présidée par le directeur de la promotion de la production pharmaceutique, elle a pour mission principale d'encadrer, d'évaluer et de suivre toutes les études cliniques menées en Algérie ([lien](#)).

### Pourquoi le pharmacien d'officine doit-il s'y intéresser ?

1. Par la garantie de qualité et d'éthique des études : La Commission veillera à l'application des bonnes pratiques cliniques et à la pertinence scientifique et éthique des essais. Cela signifie, à terme, que les données sur l'efficacité et la sécurité des médicaments issues de la recherche algérienne seront plus fiables. Le pharmacien pourra s'appuyer sur ces informations avec une confiance accrue.
2. L'harmonisation avec les standards internationaux : En alignant les référentiels nationaux sur ceux de l'OMS et du Conseil International d'Harmonisation (CIH), l'Algérie élève ses standards. Cela peut accélérer l'accès à des traitements innovants et renforcer la crédibilité des médicaments étudiés localement.

3. La meilleure surveillance de la sécurité des patients : La Commission proposera des indicateurs spécifiques pour le suivi de la sécurité des participants aux essais. Pour le pharmacien, premier acteur de la pharmacovigilance au quotidien, cela représente un cadre plus robuste pour la détection et le signalement des effets indésirables, y compris ceux liés à des molécules en cours d'étude.

4. L'environnement de recherche plus attractif : En structurant et en sécurisant le paysage de la recherche clinique, cette commission peut attirer plus d'investissements et d'études internationales. Cela pourrait se traduire par un accès plus rapide des patients à des thérapies novatrices, que le pharmacien sera amené à délivrer et à expliquer.

La création de cette commission est une avancée réglementaire majeure. Elle vise à professionnaliser la recherche clinique en Algérie, avec un impact direct sur la qualité, la sécurité et l'innovation thérapeutique. Pour le pharmacien d'officine, acteur clé de la chaîne du médicament, c'est une évolution positive qui renforce le socle scientifique sur lequel repose son conseil aux patients.